

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Micropur Tank Care Clean

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

#### Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants)

#### Conditions d'utilisation recommandées

Produit de nettoyage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

Katadyn Produkte AG  
Pfäffikerstrasse 37, CH-8310 Kempthal  
Téléphone +41 44 839 21 11

#### Service des renseignements

Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture  
Téléphone +41 44 839 21 11  
E-mail (personne compétente):  
info@katadyn.ch

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Téléphone 145 / +41 44 251 51 51

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Skin Irrit. 2	H315	
---------------	------	--

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

#### Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

**Mot signal**

Attention

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H315 Provoque une irritation cutanée.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P264 Se laver peau soigneusement après manipulation.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans l'organisme local de gestion des déchets problématiques.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
70693-62-8	274-778-7	pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	< 5	Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Met. Corr. 1, H290

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Remarques générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Protéger les secouristes.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Appeler aussitôt un médecin.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyen d'extinction**

##### **Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

brouillard d'eau

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

##### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser mécaniquement.

---

#### **Remarques complémentaires**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune information disponible.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les poussières.

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Éviter la formation et le dépôt de poussières.

Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### **Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Le produit n'est pas combustible.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

---

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Remarques complémentaires**

Poussières inhalables (e) 100 mg/m<sup>3</sup>

Poussières alvéolaires (a) 30 mg/m<sup>3</sup>

---

## 8.2. Contrôle de l'exposition

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire demi-masque filtrant les particules, filtre P2

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile ou butyle, 0,5 mm, ca. 480 Min. Veuillez tenir compte des indications du fabricant de relatives à l'imperméabilité et à la longévité ainsi que des conditions spéciales qui règnent aux postes de travail.

### Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

### Autres mesures de protection

vêtement de protection léger

### Dispositifs techniques appropriés de commande

Éviter la formation et le dépôt de poussières.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> poudre	<b>Couleur</b> blanc	<b>Odeur</b> inodore
-------------------------	-------------------------	-------------------------

### Seuil olfactif

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	2 - 3		10 g/l		
<b>point d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Point de fusion</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non applicable				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non applicable				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	aucune				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	aucune				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité en vrac</b>	1,1 - 1,2 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	250 g/l	20 °C			soluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

Le produit ne présente pas de danger d'explosion.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable en condition normale d'utilisation.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En solution aqueuse, dégagement d'hydrogène au contact des métaux.

#### 10.4. Conditions à éviter

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

Réagit au contact des bases fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	Aucune donnée disponible			
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	Aucune donnée disponible			
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Irritation de la peau</b>	Irrite la peau et les muqueuses.			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant au contact avec les yeux.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

#### Constatations empiriques

Expérience sur l'homme : peut provoquer des réactions d'hypersensibilisation cutanée chez les personnes qui y sont prédisposées  
le produit est irritant pour les yeux et la peau

#### Remarques générales

Irritant en vertu de l'alcalinité

absence de données toxicologiques

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 32 - 56 mg/l (96 h)	Danio rerio		
<b>Daphnie</b>	CE 50 5,3 mg/l (24 h)	Daphnia magna		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>				

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte-tenu de la consistance du produit, pas de dispersion dans l'environnement possible. De ce fait, en l'état actuel de nos connaissances, les effets écologiques néfastes sont peu vraisemblables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

#### Comportement dans les stations d'épuration

Aucunes informations existantes.

#### Remarques générales

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

#### Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

L'élimination doit être prouvée par un document justificatif.

Éliminer comme déchet dangereux.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.



---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1

Légèrement polluant pour l'eau, propre classification

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

- H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.